



# Retraités Cheminots

<http://www.fo-cheminots.com/retraites.html>

## Lettre aux Retraités

### Edito : Réveillons nous !

#### Evolution des prix selon l'INSEE

2022 : + 5,9%

2023 : + 3,7%

Janvier : -0,2%

Février : +0,9%

Mars : +0,2%

Avril : +0,5 %

Mai : 0

Juin : +0,1 %

Juillet : +0,2%

Aout : +0,5%

#### Evolution des pensions :

+0,8% au 1er janvier 2023

+4,9% au 1er novembre 2023 pour les retraites complémentaires

+ 5,3% au 1er janvier 2024

#### BON A SAVOIR

Caisse de Prévoyance SNCF  
04 95 04 04 04

Services aux Retraités  
SNCF : 0809 400 110  
(numéro vert)

Depuis que Macron a dissous l'Assemblée Nationale et que la nouvelle Assemblée est en place, il est clair que tout le monde attend...mais attend quoi ? Certes le nouveau gouvernement s'est fait attendre, mais les salariés savent que, quelque soit le gouvernement en place, il leur faudra défendre becs et ongles les revendications. Alors il ne faudrait pas que les travailleurs, les retraités et leurs organisations syndicales, et en particulier la notre, soient en position d'attente, figés par la crainte d'on ne sait quoi. La conclusion du Comité Confédéral FO, réuni la semaine dernière, annonce une campagne de mobilisation avant que projet de budget soit présenté à l'Assemblée Nationale. C'est bien le moins que chaque militant, chaque syndiqué s'inscrive dans cette démarche. Qu'importe que le gouvernement Barnier dure quelques semaines ou quelques mois !

Nous devons prendre l'offensive pour imposer nos revendications : l'abrogation de la contre réforme des retraites. L'augmentation des salaires et des pensions, le retour d'une véritable échelle mobile. La sauvegarde des services publics : par exemple, la suppression de la subvention annuelle de 50M € versée par l'Etat à la Poste entrainera la fermeture de services dans les campagnes. C'est une honte ! Les services de santé doivent être également une priorité. Nous, retraités, connaissons bien les difficultés pour obtenir un rendez vous chez un spécialiste !

Et que l'on ne nous dise pas qu'il n'y a pas de sous dans les caisses de l'Etat ! Il n'est pas nécessaire d'être inspecteur des finances pour savoir où est le pognon ! Vous voulez un exemple ? En 2021, l'entreprise l'Oreal avait une masse salariale de 6,7 milliards d'Euros et a dépensé 12,5 milliards de dividendes et des rachat d'actions... Alors, il est temps, plus que temps, que nous nous mobilisions pour la satisfaction des revendications !



Bulletin rédigé par le Secrétariat des Retraités :

Gérard LE MAUFF, Alain SCHLICK, Claude DENIS, Christine DEVARENNE, Eric FALEMPIN, Patrick FAUCOUNEAU, François GRASA, Claude JEHAN, Jean-Louis PONNAVOY,

## **Comité confédéral national** (Carcassonne 24/25 septembre 2024) *Extraits de la résolution, adoptée à l'unanimité.*

... A l'occasion des élections législatives, les électeurs ont très nettement indiqué leur **rejet des politiques menées par le gouvernement sortant**.

Dans tous les cas, FO s'opposera à toute politique d'austérité du nouveau gouvernement. Le CCN affirme que les revendications de Force Ouvrière sont plus que jamais d'actualité et continuera de les porter quels que soient nos interlocuteurs.

### **INDEPENDANCE**

Le CCN rappelle son attachement indéfectible à la Charte d'Amiens et aux statuts de la Confédération qui fondent l'indépendance de la Confédération Générale du Travail - FO vis-à-vis du patronat, des gouvernements, des partis ou groupements politiques, des religions et des groupes philosophiques. Pour la Confédération Générale du Travail - FO, le syndicalisme libre et indépendant est la condition indispensable à la représentation et à la défense des droits et intérêts matériels et moraux des travailleurs, salariés actifs, demandeurs d'emploi et retraités, qui contribuent à la démocratie

### **PAIX**

Le CCN réaffirme plus que jamais son attachement à l'expression « pour le Pain, la Paix, la Liberté » qui rappelle l'engagement historique de la CGT-FO depuis ses origines.

... le CCN réaffirme sa solidarité à l'égard des populations, des travailleurs et de leurs syndicats... partout où des conflits existent et affirme son soutien à l'égard de toutes celles et tous ceux qui militent pour un retour à la paix.

A cet effet, le CCN reprend à son compte le courrier au Premier ministre du Secrétaire général de notre Confédération, qui avec la Confédération Syndicale Internationale (CSI), se prononce **en faveur d'un cessez-le-feu immédiat à Gaza, en Ukraine et partout dans le monde.**

### **SALAIRES ...**

Le CCN exige la mise en place d'un SMIC à hauteur de 80% du salaire médian (**1 680 € net**), ainsi que le retour au mécanisme de l'échelle mobile des salaires et l'augmentation de tous les salaires, point d'indice, pensions et minima sociaux.

En outre, il appelle à conditionner les aides publiques versées aux entreprises.

Le CCN exige l'égalité salariale entre les femmes et les hommes ...

### **EMPLOI**

Le CCN dénonce les politiques libérales de soutien à l'offre censées résorber le chômage ... mais qui ont surtout permis aux entreprises d'augmenter leurs marges. Ces décisions n'ont jamais permis de créer des emplois pérennes et de qualité mais ont abouti à la multiplication des contrats courts. C'est pourquoi il met en garde le gouvernement contre toute nouvelle tentative de remise en cause des droits et garanties des salariés et des plus démunis au prétexte d'un déficit public catastrophique. Cette situation des comptes publics est **le résultat des politiques menées par les gouvernements successifs**. Pour le CCN, **le dogme de la réduction des dépenses publiques doit être abandonné.** ...



**FO condamne l'obligation d'activité imposée aux allocataires du RSA. Seul un vrai travail avec un vrai salaire permet aux travailleurs de se réinsérer.**

Le CCN s'inquiète de la place donnée aux politiques dédiées au handicap

### **CHOMAGE**

Le CCN s'oppose à toute remise en cause des droits aux allocations chômage et combattra toute remise en cause des droits des demandeurs d'emploi. Dans ce cadre, le CCN exige **l'abrogation de toutes les mesures imposées par l'ancien gouvernement ....**

### **RETRAITE**

Le CCN demande **l'abrogation de la contre-réforme des retraites**, sans préjudice des droits acquis. Le CCN rappelle que 62 ans c'est déjà trop et revendique le retour à la retraite à 60 ans dès que les conditions seront réunies. Le CCN rappelle son **attachement aux régimes spéciaux ...**

### **SERVICES PUBLICS**

Le CCN réaffirme son attachement aux services publics confrontés aujourd'hui au plan d'austérité et **dénonce le déluge de réformes visant à réduire leur mission**, leur budget et leurs effectifs ... Le CCN revendique des créations d'emplois à la hauteur des besoins pour l'ensemble des services publics ...

### **OUTRE MER**

Le CCN dénonce « la vie trop chère » et plus particulièrement dans les territoires d'outre-mer. Le système économique actuel conduit à une démesure - pouvant aller jusqu'à pouvoir tripler le prix de certains produits - et une cherté de la vie excessive. ... Le CCN **exige une ... « égalité réelle » entre tous les Français**. Le CCN **dénonce la réaction du gouvernement sur la Nouvelle Calédonie et en Martinique comme seule réponse à la problématique de vie chère.**

### **PROTECTION SOCIALE**

Le CCN **dénonce les exonérations de cotisations sociales et leur remplacement par l'impôt** qui atteignent un niveau record, exonérations sans condition et sans contrepartie.... Le CCN exige le retour de ces moyens seuls garants du bon fonctionnement de la protection sociale ... Le CCN dénonce les projets qui voudraient faire payer les assurés sociaux ... en stigmatisant les plus fragiles ...

### **CONCLUSION**

**Pour obtenir satisfaction sur notre cahier de revendications, en particulier l'abrogation de la réforme des retraites et l'augmentation des salaires**, le CCN décide d'engager **une campagne de mobilisation** (assemblée de syndiqués, réunions publiques et meetings locaux, distributions de tracts, collages, etc.) avec organisation d'un **meeting à caractère national à Paris** avant le débat à l'Assemblée nationale.

... le CCN mandate le Secrétaire général et le bureau confédéral pour **proposer aux autres organisations syndicales l'action commune** afin d'obtenir par la mobilisation - y compris par la grève - l'abrogation de la réforme des retraites.



26 / 27 Septembre :

Sortie du Bureau National des Retraités

C'est à Saint Malo que les camarades de la section de Rennes ont accueilli les participants. Après une visite guidée de la cité des corsaires, où nous avons pu admirer les remparts entre deux

averses, c'est à l'Union Locale FORCE OUVRIERE que nous avons été accueillis par Jacques, responsable local et où nous avons discuté autour d'un apéritif dinatoire.



Et le lendemain, nous avons visité la baie des bassins ostréicoles où maintes questions ont été éclaircies (comme la météo!) par notre guide. Une dégustation d'huitres nous a mis en appétit avant un déjeuner au restaurant. Rendez-vous a été pris pour l'année prochaine.







**Merci aux camarades organisateurs et en particulier à Daniel et son épouse Marie Pierre.**



## Réunion des sections : DIJON

La section des retraités de la région de Dijon s'est réunie le 21 juin au local FO en présence d'Issame Tbatou, secrétaire du syndicat de Côte-d'Or, Alain Schlick secrétaire général adjoint des retraités et Jean-Louis Ponnay, secrétaire régional des retraités. Beaucoup de camarades étaient absents du fait de problèmes familiaux ou de santé.

Les débats ont porté principalement sur la situation créée par la décision du président de la République de dissoudre l'assemblée nationale. Les retraités se posent des questions quant à leur devenir quel que soit le verdict des urnes. Les travailleurs, chômeurs et retraités risquent de se retrouver coincés entre deux blocs incompatibles et se demandent si les promesses des uns et des autres pourront être tenues quel que soit le pouvoir en place.

Dans tous les cas il sera nécessaire de continuer le combat pour la satisfaction des revendications et surtout veiller à préserver notre indépendance syndicale.

Il a été beaucoup question de l'avenir de notre caisse de prévoyance et des facilités de circulation. Il semble que de nombreux cheminots retraités n'aient pas fait le nécessaire pour obtenir la dématérialisation de celles de leur conjoint. La réunion s'est terminée de façon conviviale par le verre de l'amitié et un repas au restaurant du quartier.



## Les nôtres

### Guy Siegelé



Guy est décédé le 24 septembre à 71 ans.  
Il était adhérent de la Section des retraités de Rennes.

Témoignage de Francois Grasa :

« J'ai connu Guy à mon arrivé à Paris aux ateliers du dépôt de la chapelle en juin 77 .... lui y était depuis 73/74. Nous avons milité (très difficilement) ensemble à la CGT. J'ai rejoint FO et Guy est resté à la CGT mais sans pouvoir faire grand-chose .... je le revois avec les tracts qui dépassent de sa salopette bleue et toujours actif auprès des collègues. C'est lorsqu'il a été muté à Chatillon qu'il a rejoint FO. C'est une sacrée page qui se tourne ... une solidarité

sans faille avec les camarades du matériel »

\* Photo de Guy prise lors de la réunion de la section de Rennes du 3 octobre 2019

## Agenda

- 7 et 8 novembre : Bureau fédéral
- Mercredi 27 novembre : réunion du secrétariat retraités
- **Judi 28 novembre : Bureau national de la Section fédéral des retraités**
- **Judi 5 décembre : Conseil national**
- 12 et 13 décembre : Comité exécutif de l'UCR

## Un peu d'histoire

### La grève insurrectionnelle des cheminots en août 1944

Dès le 14 juillet 1944, de nombreux débrayages ont lieu en Île-de-France. Le 6 août, le comité central de grève dépose son cahier de revendications à la direction de la SNCF et attend une réponse positive pour le 10 août. Le 10 août 1944 en l'absence de réponse, les huit principaux centres ferroviaires de la région parisienne (Vitry, Batignolles, Villeneuve-Saint-Georges, Noisy-le-Sec, La Plaine, Montrouge, Charollais et La Villette) se mettent en grève et paralysent le trafic, donnant le signal de l'action. En une semaine, le mouvement gréviste s'étend et gagne l'ensemble des services publics. Le 11, le mouvement s'étend à d'autres centres ferroviaires.

Le 13 août le Comité parisien de libération « Salue les cheminots qui sont entrés les premiers dans la lutte en décrétant la grève générale. Ils ont rendu à la France et aux Alliés le plus grand des services. Leur exemple doit être suivi... »

Le 15 août il n'y a plus aucun train circulant dans la région parisienne, ce qui empêche l'ennemi d'acheminer des renforts et d'organiser le repli de ses forces armées. Le Comité parisien de libération et l'Union départementale des syndicats CGT lancent un nouvel appel : « Toutes les industries doivent s'arrêter. Aux armes citoyens ! ».

Le même jour les PTT rejoignent le mouvement et permettent aux Alliés d'utiliser les téléphones privant l'ennemi d'un élément stratégique important. La police désarmée par l'occupant se met à son tour en grève. Les troupes alliées débarquent en Provence et la grève gagne toutes les villes où s'organisent les forces de la libération.

L'appel à la grève générale insurrectionnelle est signé le 17 août 1944 à 18 heures « Au cadran Bleu » par Louis Saillant, au nom du Conseil National de la Résistance (CNR), par André Pailleux et Louis Bouté, au nom des cheminots CFTC, Jean Redon, au nom des Cadres autonomes et Gérard Ouradou au nom de la Fédération CGT des Cheminots. Les deux autres représentants de la Fédération, Raymond Tournemaine et Jules Crapier, militants communistes, qui s'étaient engagés la veille à être présents ne l'étaient pas.

Nous reproduisons ci-dessous un extrait de cet appel :

*« L'heure de la cessation générale du travail, dans toutes les entreprises qui concourent la production au profit de l'ennemi et dans tous les services qui assurent ses transports, est venue »*

*« LE MOT D'ORDRE EST*

*GREVE GENERALE POUR LA LIBERATION*

*« Dans les Chemins de fer les grèves s'étendent. La généralisation du mouvement est ordonnée par le Comité Interfédéral de Résistance des Cheminots (C.G.T. - C.F.T.C.). Dans la Région parisienne, grâce à l'ardeur des militants, l'Union des Syndicats dirige et oriente d'importants mouvements de grève à caractère revendicatif et patriotique.*

*« Aujourd'hui, le COMITE INTERCONFEDERAL D'ENTENTE SYNDICALE (C.G.T. et C.F.T.C.) appelle les travailleurs de France à la grève générale.*

*« Les Unions départementales la déclencheront en tenant compte de la situation dans laquelle leur département se trouve placé.*

*« Seuls, les services hospitaliers et sanitaires, ceux des eaux, ainsi que les industries et commerces de l'alimentation, ont à adapter l'application du mot d'ordre des deux Confédérations, eu égard aux besoins de la population.*

Cet appel est transmis immédiatement à Londres. La BBC l'annonce le soir même et dès le lendemain, la grève générale prend forme et s'étend à l'ensemble de la capitale.

Les cheminots conduisent leur mouvement avec un souci majeur, celui de préserver la défense de leur outil de travail et bien que les trains encombrant les tranchées et les voies, que les locomotives gisent au milieu des fosses et des plaques tournantes dans les dépôts, les cheminots investissent chaque établissement ferroviaire, faisant des dépôts, ateliers et gares des citadelles contre l'occupant.

Le 18 août une première délégation se rend auprès du directeur général, Monsieur Le Besnerais puis une seconde le 24 au nom du Bureau fédéral réunifié lui demandant de ne pas trop tarder à répondre affirmativement aux cheminots impatients.

Le 21 août, la Fédération des cheminots s'était reconstituée sur les bases de 1939. Le nouveau bureau exécutif était composé ainsi :

- Secrétaires généraux : Gérard Ouradou du réseau Est pour la tendance ex-confédérée et Raymond Tournemaine du réseau Nord pour la tendance ex-unitaire
- Secrétaires : Jean-Baptiste Chaverot (Sud-Est) et René Clerc (Ouest), ex-confédérés, Jules Crapier (Nord) et Robert Hernio (Ouest) ex-unitaires
- Trésoriers : Jean François Pegot (Nord) et Georges Quertelet (Nord), ex-unitaires
- Membres : Basset, Raymond Emond, Louis Muzin et Marcel Parant pour l'Est, tous ex-unitaires, René Chavagnac, Hector Métayer et Léon Treins, ex-unitaires et Fernand Laurent, ex-confédéré pour l'Ouest, Simon Bonaventure, Édouard Macquet, ex-unitaires pour le Nord, Jean Descombes et André Lafond, ex-confédérés, Jean Lucien et Jean Lauprêtre, ex-unitaires pour le Sud-Est, René Buteau, ex-confédéré, Leclerc, Pierre Paris et Georges Prunault, ex-unitaires pour le Sud-Ouest, C. Delhomme, ex-unitaire pour les réseaux secondaires, Paul Cathala et Jean Redon, ex-unitaires pour les cadres.

Le 25 août, Paris était libéré et le 26 août, le Bureau de la GGT tenait sa première réunion au 213 rue Lafayette. Un « Appel à tous les cheminots pour leur regroupement dans un grande fédération » est lancé par le Bureau exécutif de la fédération.

Dans son numéro de septembre 1944, la « Tribune des cheminots » publie deux éditoriaux dont celui de Gérard Ouradou qui invite à faire « La Révolution par l'Unité » et indique que « Pour obtenir une réforme profonde du régime et des institutions, il faut une organisation forte. Pour créer une organisation puissante, il faut un effort d'union, à la base comme au sommet pour établir des rapports étroits et fraternels... ». L'autre secrétaire général, Raymond Tournemaine, lance le mot d'ordre : « Soyons forts et vigilants ». Il souligne que « Dès la libération de la région parisienne, la Fédération des Cheminots est intervenue pour solutionner les questions d'urgence et de première nécessité : augmentation des salaires, réintégration des révoqués, réglementation du travail ». Il demande par ailleurs une profonde et sévère épuration de la SNCF des éléments, notamment les hauts fonctionnaires, ayant collaboré avec les occupants allemands.

Comme nous le savons, cette unité de façade ne durera pas et aboutira le 28 décembre 1947 à la création de la Fédération Confédérée Force ouvrière des Travailleurs, Cadres et Techniciens des Chemins de fer avec René Clerc comme secrétaire général.

**Jean Louis Ponnay**

*Sources : Louis Botella « Force ouvrière chez les cheminots, tome 1, 2002,*

*Fédération nationale des cheminots CGT « Les cheminots dans l'histoire sociale de la France », 1967, Robert Bothereau « le syndicalisme dans la tourmente 1940-1945 », août 1973, dictionnaire Maitron des cheminots en ligne.*